

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. PERTINENCE			
<p>1. AINC devrait revoir le rôle des administrateurs du Registre des Indiens (ARI) dans l'administration des certificats de statut indien au cours du processus d'inscription étant donné les nouvelles exigences en matière de sécurité associées au certificat sécurisé de statut indien (CSSI).</p>	<p>La mise en œuvre du certificat sécurisé de statut indien a eu pour effet d'intensifier la sécurité relative au processus de délivrance du certificat sécurisé de statut indien et du certificat de statut indien ainsi qu'au processus d'inscription et au Système d'inscription des Indiens (SII).</p>	<p>Octobre 2010</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>En août et en septembre 2010, on a procédé à une vérification pour s'assurer que l'accès des titulaires de compte était justifié. On a fermé les comptes inactifs (non utilisés depuis plus de 3 mois). On a établi un processus d'examen trimestriel concernant les comptes inactifs.</p>
	<p>Par conséquent, à court et à moyen terme, nous nous efforcerons d'améliorer l'exactitude des données et la protection des renseignements personnels contenus dans le SII. Nous examinerons les comptes de tous les utilisateurs, y compris ceux des ARI, pour justifier leur accès au Système et déterminer le niveau d'accès approprié.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications proposées à la <i>Loi sur les Indiens</i> (affaire <i>Mclvor</i>, projet de loi C-3), il est proposé que les ARI aident les demandeurs à remplir les formulaires et à les acheminer à l'unité de traitement de Winnipeg, qui a été mise sur pied pour traiter les 45 000 à 60 000 demandes prévues.</p>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>Bien que le modèle de déploiement du certificat sécurisé de statut indien à l'échelle nationale ne soit pas encore prêt, on envisage d'attribuer un rôle actif à certains ARI. On pourrait leur demander de prendre des photographies respectant les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale, de photocopier ou de numériser des pièces d'identité, d'aider les gens à remplir leurs demandes et à transmettre les documents, incluant l'original des actes de naissance, au centre de réception des demandes de certificat sécurisé de statut indien.</p> <p>Un plan de communication sera élaboré pour informer les bureaux régionaux ainsi que les chefs et leurs conseillers de tout changement qui pourrait résulter de l'examen de l'accès au SII et de son utilisation et des rôles de chacun dans le processus d'inscription ou d'obtention du certificat sécurisé de statut indien.</p>	<p>Septembre 2010</p> <p>Octobre 2010</p>	<p>des réunions régionales des ARI de janvier et mars 2011.</p> <p>État : En cours</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>Les ARI reçoivent les demandes de CSSI pour le passage de la frontière. Les ARI auront un rôle à jouer dans l'aide fournie aux demandeurs pour remplir les formulaires. Le processus de réception des demandes de CSSI par les ARI est en place dans la région visée par le Traité n° 7, en Alberta, depuis octobre 2010.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>Une stratégie a été établie en octobre 2010 pour la mise en œuvre du CSSI dans la région visée par le Traité n° 7, ainsi que pour la mise en œuvre nationale.</p> <p>Commentaire du SVE : En cours, sur le point d'être terminé</p>
2. CONCEPTION ET PRESTATION			

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>2A. CONCEPTION ET PRESTATION</p> <p>AINC devrait recadrer le programme en s'assurant que les processus de conception et de prestation nécessaires sont en place pour consigner rapidement des renseignements exacts et complets au Registre des Indiens et que les objectifs du programme sont clairement définis et communiqués.</p>	<p>Dans le cadre de l'Initiative de modernisation du processus d'inscription, on fera l'examen des processus et des procédures actuels à l'échelle du pays, des régions et des ARI afin de les simplifier, de les normaliser et de les rendre plus efficaces. L'initiative permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ cibler des solutions ou des améliorations rapides qui peuvent être mises en œuvre immédiatement; ○ mettre à jour les processus et les procédures en plus de les normaliser à l'échelle nationale; ○ implanter une formation nationale et ajouter les changements aux modules de formation; ○ normaliser les orientations opérationnelles de l'administration centrale en ce 	<p>Août 2010</p> <p>À partir d'avril 2010</p> <p>Mars 2011</p> <p>Juin 2011</p> <p>Juin 2011</p>	<p>État</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>État/Justification (au 31 mars 2011) : En cours. Fin prévue à l'automne 2011.</p> <p>État : En cours</p> <p>On a eu recours à certaines solutions et améliorations rapides. Processus continu durant l'Initiative.</p> <p>État : En cours</p> <p>Début en mai – En septembre 2010, des processus et des procédures normalisés ont été établis pour l'inscription. Les processus régionaux feront l'objet d'un examen au printemps.</p> <p>État : En cours</p> <p>Ébauche d'un nouveau guide sur l'inscription (terminé).</p> <p>État : En cours</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>qui concerne le contenu des modules de formation et la prestation de cette dernière;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ mettre au point des outils de référence communs fondés sur les processus d'inscription modernisés élaborés par les unités de Winnipeg et de l'administration centrale; ○ mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour le processus d'inscription. <p>On mettra sur pied une unité chargée d'un programme d'assurance de la qualité pour étudier les entrées du SII. Un programme de surveillance et de conformité servira à vérifier l'exactitude des données en collaboration avec le Secteur de la vérification et de l'évaluation.</p> <p>Conformément à un plan triennal visant à intégrer l'inscription et la délivrance du CSSI en un processus unifié, les responsables de l'Initiative travaillent étroitement avec ceux du projet de CSSI et le personnel de l'unité de traitement de Winnipeg pour s'assurer que les trois initiatives s'intègrent sans heurts</p>	<p>Juin 2011</p> <p>Mars 2011</p> <p>Décembre 2010</p>	<p>Du matériel de référence commun a été établi et communiqué aux régions.</p> <p>État : En cours</p> <p>Des outils de référence communs ont été établis et communiqués aux régions.</p> <p>État : En cours</p> <p>On a établi des éléments/composantes de la stratégie de mesure du rendement.</p> <p>État : En cours</p> <p>Mise en œuvre partielle – en attente de la réalisation de composantes essentielles de la stratégie de mesure du rendement.</p> <p>État : En cours</p> <p>L'inscription à l'administration centrale et l'inscription en vertu du projet de loi C-3 font maintenant partie d'un processus unique, qui comprend aussi la délivrance des CSSI.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>dans un processus unique.</p> <p>Un plan de communication sera rédigé pour formuler la nouvelle vision et les nouveaux objectifs.</p>	Octobre 2010	<p>État : En cours</p> <p>Communication de la vision lors de visites dans les bureaux régionaux et d'exposés sur la modernisation de l'inscription, le projet de loi C-3 et la mise en œuvre du CSSI à toutes les régions et à tous les ARI.</p> <p>Commentaire du SVE : En cours</p>
2B. CONCEPTION ET PRESTATION	<p>Dans le cadre de l'actuelle Initiative de modernisation du processus d'inscription, on examinera et réorganisera la manière de gérer la charge de travail, et on établira un système de classement prioritaire.</p> <p>À mesure que nous élaborerons des processus et procédures, nous instaurerons une politique de fermeture de dossier pour les cas inactifs ou pour lesquels aucune réponse n'a été reçue dans un délai de trois à six mois, selon les documents manquants.</p> <p>Nous travaillerons étroitement avec la TI à améliorer le codage du SII de manière à saisir les données appropriées qui fourniront des statistiques. Cette</p>	<p>Août 2010</p> <p>Novembre 2010</p> <p>Août 2010</p>	<p>État</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>Les processus ont été schématisés et précisés. Application de la méthode du premier entré, premier sorti et d'une norme de service visant le traitement des demandes d'inscription dans un délai de 120 jours. L'arriéré a été éliminé.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>Mise en œuvre d'une politique de rappel (90 et 120 jours). S'il n'y a pas eu de réponse pendant la période de rappel, le dossier est fermé. Si une réponse est fournie, le dossier est intégré à la charge de travail.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>information est nécessaire afin de traiter efficacement l'arriéré.</p> <p>Les nouveaux processus et les nouvelles procédures, le programme de formation national et le programme d'assurance de la qualité contribueront à augmenter la productivité et à améliorer le service à la clientèle.</p> <p>Un plan de communication sera également rédigé pour ces changements dans les procédures.</p>	Décembre 2010	<p>État : En cours</p> <p>Des modifications doivent être apportées au système. En attente.</p> <p>État : En cours</p> <p>L'élimination de l'arriéré relatif au droit à l'inscription et la mise en œuvre d'une norme de service (délai de 6 mois) et d'un système de rappel ont amélioré le service à la clientèle. D'autres changements sont en cours.</p> <p>État : N'est plus pertinent</p> <p>Les changements ont été communiqués au moyen de directives.</p> <p>Commentaire du SVE : En cours</p>
<p>2C. CONCEPTION ET PRESTATION</p> <p>À l'issue d'une éventuelle refonte du programme, AINC devrait :</p> <p>i. régler la question du recrutement et du maintien en fonction d'ARI compétents.</p>	<p>i) La question du recrutement et du maintien en fonction des administrateurs est principalement liée à la formule de rémunération du programme et à d'autres facteurs. Par exemple, il n'y a pas eu d'examen des salaires depuis</p>	Décembre 2010	<p>État</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>État : Aucune mesure n'a été prise</p> <p>En attente de la publication du rapport, qui sera diffusé aux intervenants pour faciliter les discussions.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	1993. Parallèlement à l'examen du rôle des ARI en matière d'inscription et de délivrance du certificat sécurisé de statut indien, nous entamerons des discussions avec les bureaux régionaux, les chefs et leurs conseillers ainsi que les ARI afin de formuler des recommandations pour résoudre la question.	Novembre 2010	État : Aucune mesure n'a été prise En attente de la publication du rapport, qui sera diffusé aux intervenants pour faciliter les discussions.
	ii) Comme on le décrit ci-dessus (point 2a), on instaurera un nouveau programme robuste de surveillance et de conformité, on créera de nouvelles unités d'assurance de la qualité, de même qu'un poste de coordonnateur national de la formation.	Décembre 2010	État : Aucune mesure n'a été prise Prévu pour septembre 2011.
	Des manuels et des outils de formation communs seront fournis en vue de mettre en œuvre une approche modernisée et normalisée, incluant une orientation fonctionnelle constante.	Juin 2011	État : En cours Les travaux ont été amorcés concernant les guides. Le tout devrait prendre fin d'ici octobre 2011. Commentaire du SVE : En cours
3. RESPONSABILISATION AINC devrait élaborer une stratégie de mesure du rendement afin d'orienter les	Dans le cadre de l'Initiative de modernisation du processus d'inscription, on travaillera avec le		État État/Justification Au 31 mars 2011 :

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
DATE D'APPROBATION : 2010-09-24			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
4. RÉUSSITE ET INCIDENCES			
AINC devrait rédiger une description de tâches uniforme pour les ARI précisant leurs responsabilités.	Une ébauche de la description des tâches est en rédaction présentement; on la révisera de manière à y intégrer tout changement de rôle et de responsabilité des ARI, y compris en matière de décisions concernant la délivrance du certificat sécurisé de statut indien.	Mars 2011	<p>État</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>En attente de la publication du rapport, qui sera diffusé aux intervenants pour faciliter les discussions.</p> <p>Commentaire du SVE : En voie de réalisation</p>
5. RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ			
5A. AINC devrait examiner la faisabilité d'encourager les bandes à mettre en commun les ressources et le financement en vue d'attirer des ARI compétents et dévoués et de les retenir à plein temps.	<p>Au cours du renouvellement des autorisations de programme, on étudiera la possibilité d'inclure un nouvel incitatif au programme pour favoriser le maintien en fonction des ARI. On examinera aussi la faisabilité de mettre en commun les ressources des bandes ou d'élargir le rôle des conseils tribaux pour inclure la prestation du service.</p> <p>Munis de tâches bien définies, d'un salaire adéquat, d'une formation, d'outils et de matériel, les ARI pourraient décider de rester en poste plus longtemps.</p>	Janvier 2011	<p>État</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>En attente de la publication du rapport, qui sera diffusé aux intervenants pour faciliter les discussions.</p> <p>Commentaire du SVE : En voie de réalisation</p>
5B. AINC devrait revoir la partie à l'acte de la formule pour garantir que les ARI sont rémunérés en fonction du coût réel de la tâche.	L'exercice dépendra des résultats de l'examen et de la modernisation du rôle des ARI ainsi que de la rédaction d'une nouvelle description de tâches. Nous étudions également la possibilité	Janvier 2011	<p>État</p> <p>État/Justification Au 31 mars 2011 :</p> <p>En attente de la publication du rapport, qui sera</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

Secteur de la résolution et des affaires individuelles			
Évaluation sommative des Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription (1570-7/09054)			
<i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	d'utiliser des incitatifs.		diffusé aux intervenants pour faciliter les discussions. Commentaire du SVE : En voie de réalisation
6. CONSIDÉRATION SPÉCIALE AINC doit disposer d'un processus de validation/vérification bien établi afin de garantir l'exactitude des données d'inscription consignées au SII.	Voir la recommandation n° 3 pour la réponse.	Novembre 2010	État État/Justification Au 31 mars 2011 : Commentaire du SVE : Aucune mise à jour